

Hazebrouck, le 08 avril 2020

Madame Valérie CABUIL
Recteur de l'académie de Lille
144 rue de Bavay
BP709
59033 LILLE Cedex

Objet : enseignement professionnel – demande d'anticipation urgent faisant suite à la crise sanitaire

Affaire suivie par :

*Fabrice COSTES
10 allée du Houblon
59190 HAZERBROUCK
snetaa.lille@free.fr
06 09 93 90 77
www.snetaa-lille.fr*

Madame le Recteur,

La situation inédite de cette crise sanitaire implique de ne perdre aucun jeune de l'enseignement professionnel quand ces élèves sont majoritairement porteurs de grandes difficultés scolaires ou sociales entre autres.

Elle implique un vrai investissement de l'École de la République tant pour l'équité de traitement de tous les jeunes que pour la reconnaissance des personnels qui interviennent dans nos établissements professionnels spécifiques ; je veux parler des professeurs de lycée professionnel (PLP), des professeurs contractuels qui exercent pour 80 % d'entre eux dans notre secteur, des CPE, AVS, AESH et de tous les personnels administratifs.

La fracture numérique est criante pour nos jeunes et pour nos disciplines professionnelles qui nécessitent l'apprentissage de gestes professionnels ; la continuité pédagogique est extrêmement difficile - quand elle ne s'avère pas impossible.

Au sujet de la fracture numérique dans la voie professionnelle, nous avons demandé à Monsieur le Président de la Région des Hauts-de-France, les moyens qu'il allait mettre en œuvre pour la réduire autant que faire se peut.

Nous observons un décrochage nettement supérieur aux chiffres annoncés.

En CAP, c'est parfois plus de 50 % de nos jeunes qui ne répondent tout simplement même pas aux sollicitations des professeurs. C'est souvent plus encore. C'est aussi vrai en seconde

bac pro avec des élèves qui décrochent de l'école. Malgré le travail inoui des collègues qui sont au stade de l'épuisement, ce décrochage s'avère aussi catastrophique pour les jeunes de SEGPA et d'EREA.

Bien sûr, nous avons aussi de belles surprises quand les élèves et leurs parents découvrent notre attachement à leur suivi scolaire.

C'est maintenant notre priorité : avoir un contact avec tous les jeunes qui se sont « évaporés ».

L'anticipation de l'après-confinement, c'est maintenant !

Vous avez les outils pour répondre à ces jeunes souvent invisibles et pour lesquels l'École de la République est le seul patrimoine. Vous avez l'exigence d'y répondre. Mais aussi de répondre aux personnels sous votre responsabilité :

- en premier, vous devez redonner tous les postes de PLP à nos écoles. Vous devez surseoir à toutes les suppressions de postes car nous aurons besoin de tous pour accompagner tous les jeunes, les raccrocher si besoin et inlassablement former et le travailleur et le citoyen ;
- aucune fermeture de sections, de classes en enseignement professionnel. Les cartes de formation doivent être revues favorablement ;
- pour les décrocheurs de CAP (entre 50 et 70 %), vous devez donner à tous les jeunes la possibilité de faire le CAP en 3 ans. C'est un outil qui n'est pas mis en valeur dans notre académie. Il le faut absolument quand nous sommes les seuls à proposer cette formule inédite pour ces jeunes qui sont en train de quitter l'École. C'est aussi donner de la DHG supplémentaire pour assurer ces CAP en 3 ans. Le Président de la République l'a dit : « quoi qu'il en coûte ! ». Ce n'est pas un coût mais un investissement pour la jeunesse de notre pays ; nous devons cela à nos jeunes !
- les apprentis en CAP et bac pro vont être par milliers licenciés du fait des difficultés et des faillites des TPE et artisans. Nous devons pouvoir récupérer ces jeunes et leur proposer de poursuivre en formation initiale. Ce sont donc des places à prévoir, des postes, de la DHG.

Ces outils, à votre disposition en tant que responsable hiérarchique de notre académie, doivent être prévus dès

maintenant. C'est une urgence pour les familles et pour les personnels.

Dans l'attente de votre réponse, je me tiens à votre entière disposition.

Je suis prêt à toute audience que vous devez accorder au premier syndicat de l'enseignement professionnel.

Je vous prie de croire, Madame le Recteur, en l'expression de ma haute considération

Fabrice COSTES,
Secrétaire académique par intérim